

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTÉ

DU JEUDI 6 AVRIL 2023

PRÉSENTS : M. AMMOR – M. BARRANGER – Mme DALLET-CHOISY - Mme DARDAUD – Mme DEMOUSSIS – M. DEVOGELE – Mme GUIVARC'H – M. LABROCHE – M. MOYER – Mme PEREIRA-NUNES – Mme PETIT – M. PETRIGNET – M. PUJOL – M. THIBONNET – M. TRAN VAN.

PROCURATIONS : Mme HUGUET à Mme PETIT – M. LACOSTE à M. LABROCHE – M. MESSAI à M. LABROCHE – M. ROUSSY à Mme DALLET-CHOISY – Mme SUPPO à M. AMMOR – M. VANNIER à M. MOYER.

INVITÉS : M. CARCENAC – M. FRIOCOURT – Mme GOUISSEM – M. HUMBERT – M. LEMAN – Mme MONTIGNY – Mme NADAL – Mme RIPODAS

EXCUSÉS : Mme AUGÉ-GOUILLOU – Mme CAMIADE – M. DARROUZET – M. DROINEAU – M. FREMONT – Mme GROSBOIS – Mme SCHALLER

1) **Approbation des comptes rendus des conseils de la Faculté du 7 février 2023 et du 16 février 2023**

Sandrine Dallet-Choisy informe que suite aux changements des statuts de l'Université, les modalités du calcul des votes ont évolué :

Le quorum correspond à la moitié des membres en exercice soit présents soit représentés. Le calcul de la majorité est obtenu en tenant compte de la majorité des suffrages exprimés (vote pour ou contre). Si le nombre des abstentions est supérieur aux votes exprimés, il faut alors revoter.

Sandrine Dallet-Choisy demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter aux comptes rendus des conseils de la faculté du mardi 7 février 2023 et du jeudi 16 février 2023. Pas de remarque.

Adoptés à l'unanimité

2) **Point élections représentants des usagers et des personnels au conseil de faculté**

Les élections des représentants des usagers au conseil de la faculté ont eu lieu le mardi 4 avril 2023. 3 listes étaient représentées :

- Liste Indépendante des Sciences et Techniques Estudiantine
- SET, Solidaires, UNEF contre la précarité étudiante
- Inspire ton campus

Il est à noter une très faible participation avec seulement 129 votants sur le site de Tours et 10 à Blois. Un vote électronique n'a pas pu être envisagé en raison du coût élevé.

Les nouveaux élus seront conviés au prochain conseil de faculté.



Pour les élections des représentants des personnels, une seule liste a été déposée par collège. Pour les collèges des professeurs et des maîtres de conférences, les listes comportent des suppléants (9 pour les MCF et 4 pour les Pr). Les suppléants seront invités à participer aux prochains conseils de faculté.

3) Informations générales

- Une journée Data Sciences aura lieu le 5 mai 2023 à Blois sur le site Jean Jaurès. Dans le cadre de l'apprentissage, une journée est organisée autour des « sciences des données pour les défis sociétaux » afin d'organiser des synergies entre des entreprises, des enseignants-chercheurs, des étudiants en informatique et des institutions. Un buffet sera proposé le midi. L'inscription est gratuite.

- JPO

La JPO s'est bien déroulée à Tours comme à Blois. Il y a eu du monde (surtout le matin) sur les stands et dans les salles de TP. Beaucoup de questions concernant le CMI.

- Sécurité du site

Des luminaires sont tombés sur des étudiants lors d'un CC en amphi F21. Une entreprise est intervenue pour réparer.

En amphi Physique, le plafond commence à se détacher et les luminaires menacent de tomber. L'ATI a sécurisé les luminaires en attendant l'intervention de l'entreprise. Les délais risquent d'être longs et le devis est onéreux. Pas de réparation avant la session d'examen.

Fadila Gouissem signale des problèmes de fuites d'eau sur la terrasse du bâtiment F. Des devis sont en cours.

Le bâtiment F est le plus ancien de la faculté et a grand besoin de grosses réparations.

Nathalie Guivarc'h informe que l'amphi W de l'IUT ne dispose pas d'ordinateur. En cas de cours dans cet amphi (en remplacement du F21), il faut penser à emporter son ordinateur.

- Commissions des moyens

Les comptes de l'Université seront déficitaires pour la 2^{ème} année consécutive (-2M€ pour 2022, -6M€ estimés pour 2023). Le rectorat n'a pas mis l'établissement sous tutelle mais il est demandé de rendre 5% de l'enveloppe budgétaire sur les autorisations d'engagement pour les dépenses de fonctionnement. Cela représente une enveloppe de 20.000€ pour notre composante.

Bénédicte Montigny suggère que des mousseurs d'eau soient installés dans les salles de TPs et labos pour réduire la consommation d'eau.

4) Nouvel intranet

Sandrine Dallet-Choisy présente le nouvel intranet. Les grands axes sont les suivants :

- Fusion ENT/Intranet
- Démarche centrée sur l'utilisateur
- Dématérialisation des procédures internes
- Workflow de validation de formulaires en ligne
- Mise en avant des actualités
- Contribution facilitée
- Gestion électronique des documents



- 2 zones :
 - Une zone « principale » visible au chargement de la page
 - Une zone accessible au déroulement de la page avec en premier lieu un guichet de procédures et de documents et en second lieu une zone dédiée aux outils collaboratifs à l'Université.

Sa mise en ligne est prévue pour l'automne 2023. Les composantes doivent remonter leurs besoins d'ici fin mai. Il sera possible de mettre à disposition dans l'intranet de composante les comptes rendus de conseil, les vidéos des cafés des sciences, l'annuaire par département et laboratoire avec un trombinoscope....

Thomas Devogèle demande s'il sera possible de modifier la photo de profil.

François Friocourt suggère la création d'un onglet scolarité avec le planning des examens et les différents documents envoyés par mail par la scolarité.

Le référent intranet pour notre composante est Agnès Montibert.

5) Point pédagogie

- Calendrier 2023/2024

Il n'a pas été voté comme annoncé initialement au CA du 3 avril 2023. Il le sera lors du prochain en date du 5 juin. Cela pose problème pour commencer à saisir les emplois du temps de la rentrée.

Le calendrier voté en CFVU fait état d'une semaine de fermeture du 30 octobre au 05 novembre 2023, une semaine du 04 au 10 mars 2024 et une semaine du 29 avril au 5 mai 2024. La pré-rentrée est fixée au 29 août 2023. Le 28 septembre, après-midi banalisé.

Examens à partir du 11 décembre 2023 et du 8 janvier 2024. C'est sur ce calendrier que les équipes peuvent s'appuyer.

- Trame examens

Virginie Delarue a élaboré et envoyé aux enseignants une trame à compléter et à utiliser pour les sujets d'examens afin d'éviter les erreurs dans les salles 1/3 temps (sujets en recto au lieu de recto verso...) qui nécessitent de repositionner des examens et pour permettre aux différentes salles d'avoir les mêmes informations.



Année universitaire 2022/2023

Année d'études/Filière

Intitulé de l'épreuve

Responsable de l'épreuve

Date de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Nombre de page(s) du sujet : _____ pages - recto/verso OUI NON

Matériel autorisé :

Calculatrice <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Documents <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Autres :
---	--	----------

Consignes particulières (par ex, préciser si QCS ou QCM) :

- Fraude

Sandrine Dallet-Choisy alerte sur les fraudes lors des examens et demande aux enseignants d'exercer une surveillance très attentive (se déplacer entre les rangs). Les fraudeurs doivent être convoqués en commission disciplinaire.

Bénédicte Montigny appelle à la vigilance avec les montres connectées.

Nicolas Labroche demande si une charte des bonnes pratiques de surveillance des examens existe. Le règlement des études précise qu'un minimum de 2 surveillants est souhaitable». Bénédicte Montigny suggère qu'un règlement pourrait être établi chaque année qui inclurait les CC.

- Absences justifiées

Bénédicte Montigny évoque le problème du zéro en cas d'absence justifiée lors de CC ou TP. Cela crée une difficulté de relation entre les enseignants et les étudiants et génère un stress aux étudiants qui vivent parfois des situations difficiles. C'est une vraie problématique. Elle souhaiterait qu'une réflexion soit menée au sein de la composante. Une discussion s'engage sur le sujet.

Sandrine Dallet-Choisy ajoute qu'il y a une fraude grandissante aux faux certificats médicaux, ce qui pose aussi problème.

- Logiciel Antidote

Ce logiciel installé sur les ordinateurs d'examens à destination des étudiants en situation de handicap permet de donner des définitions, l'étymologie des mots, des traductions en anglais. Cela peut donc être une aide pour les étudiants en L1 et L2 (moins pour les masters) et créer ainsi une injustice. Sandrine Dallet-Choisy a demandé un rdv avec le SSU pour évoquer cette situation.



Samuel Leman qui a testé Antidote va demander au SSU de contacter le développeur du logiciel pour savoir s'il est possible de désactiver certains modules (dictionnaire, traduction...).

6) Vote du tarif de certification BPL

Le 27 mars 2023, il a été proposé aux étudiants de L3SV (UE de Biotechnologies) qui le souhaitent de passer une certification en bonne pratique de laboratoire (BPL). Cette certification est proposée chaque année et permet aux étudiants d'acquérir une compétence supplémentaire. 40 étudiants se sont inscrits cette année.

Le coût de cette certification est de 24€ (vingt-quatre euros) TTC à la charge des étudiants.

Adopté à l'unanimité

7) Point dialogue de gestion

Le dialogue de gestion aura lieu le 19 juillet 2023. Un point RH est programmé au mois de mai : pas d'embauches prévues, les départs à la retraite vont être remontés ainsi que les besoins.

Concernant le BAIM (budget immobilier), pas de nouveaux travaux envisagés sauf urgence. Un point concernant les projets informatiques sera calé. Date non encore fixée.

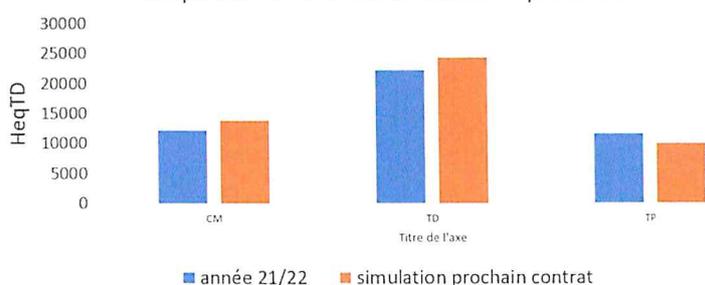
8) Retour offre de formation

Pascal Chareille et Florent Malrieu sont venus le 22 mars faire un point sur l'offre de formation.

Lors du dialogue de gestion du 24 mars 2023, Christine Georgelin a annoncé que l'enveloppe d'heures accordée serait la même que celle de cette année (pas de hausse).

L'enveloppe de masse salariale pour les licences sera égale à celle de l'offre actuelle, pas de dépassement possible.

comparaison offre formation actuelle et prochaine



CM	TD	TP	TP=2/3TD	TP=TD
12180	22292	11652	46123	51949
13952	24314	10025	48291	53303

licence 21/22	33872	38663
Licence	33670	37625
master 21/22	12037	13071
master	14621	15678

Pour les licences, on note une baisse de 1.000h. Par contre, l'enveloppe d'heures pour les masters dans la nouvelle offre de formation dépasse largement l'enveloppe actuelle (15.678h contre 13.071h). Sandrine Dallet-Choisy fera un point avec chaque porteur de mention pour comprendre cette hausse et identifier des erreurs éventuelles (heures en doublon, mutualisations...). Samuel Leman soulève le problème du calcul pour les formations portées par plusieurs UFR.



9) Convention Université de Cracovie

Nathalie Guivarc'h présente une convention entre l'Université technique de Cracovie, la Faculté de Pharmacie et le laboratoire BBV. Ils souhaitent associer la faculté des Sciences et Techniques afin de permettre des échanges Erasmus pour les étudiants de master et les doctorants. Les filières enseignées sont similaires à celle de la Faculté.

Sandrine Dallet-Choisy soumet au vote l'approbation de cette convention.

Adoptée à l'unanimité

10) Questions diverses

- Bénédicte Montigny informe que les lycéens du lycée Camille Claudel de Blois viendront au mois de mai dans le cadre des échanges avec les lycéens. Les enseignants seront sollicités pour animer des TPs.
- Sébastien Barranger évoque la convention de partenariat avec l'UST Rugby. Qu'en est-il ? La convention est bloquée par l'Université. Une étude est en cours pour un partenariat à l'échelle de l'université.

Prochain conseil de la Faculté le jeudi 25 mai 2023.

Le 25 mai 2023

Le Doyen,

Sandrine DALLET-CHOISY